

Rubrique: Autres appels aux créanciers relevant du droit des sociétés

Sous-rubrique: Appel aux créanciers suite au transfert du siège de la société de la Suisse à l'étranger

Date de publication: SHAB 27.09.2023, Publication répétée: 28.09.2023, 29.09.2023

Visible par le public jusquau: 27.09.2026 Numéro de publication: SR04-000000667

Entité de publication

Wenger Vieli AG, Dufourstrasse 56, 8008 Zürich

Transfert de siège vers l'étranger Société Immobilière Le Viaison SA

1. Publication

Organisation avant soumission au droit étranger:

Société Immobilière Le Viaison SA CHE-100.864.478 c/o: Société fiduciaire Bourquin Frères et Béran rue de la Corraterie 26 1204 Genève

Précédent siège de l'organisation : Genève

Office du registre du commerce compétent:

Registre du commerce de Genève

Organisation après soumission au droit étranger:

Société Immobilière Le Viaison 170 Boulevard du Montparnasse 75014 Paris France

Nouveau siège de la société: Paris

Indications sur le registre:

Registre du commerce et des sociétés de Paris, France

Remarques juridiques:

Les créanciers de l'entité soumise au droit étranger peuvent, dans le délai imparti, produire leurs créances et exiger d'elle des sûretés. Publication selon l'art. 163 LDIP. **Délai**: 2 mois

Fin du délai: 29.11.2023

Point de contact:

Société Immobilière Le Viaison SA Jean Marc Levet c/o Société fiduciaire Bourquin Frères et Béran SA rue de la Corraterie 26 1204 Genève

Remarques:

Cet appel aux créanciers a lieu en vue de l'assemblée générale extraordinaire de la société qui doit encore avoir lieu concernant le transfert du siège et l'assujettissement au droit étranger.